

Tous ces divers organismes semblaient laissés à eux-mêmes.

Le rapport a finalement fait surface, partiellement grâce aux pressions exercées par des journalistes du *Globe and Mail* et d'autres journaux qui ont invoqué la Loi sur l'accès à l'information. Nous savons maintenant qu'un comité de vice-ministres a été créé et que le solliciteur général adjoint en assumera la présidence. En dernière analyse, il y aura des efforts de coordination.

Je dis au secrétaire parlementaire et au solliciteur général, par son entremise, que nous surveillerons ce comité très attentivement. Il sera très important que des ressources très réelles soient affectées à ce comité et qu'il ne s'agisse pas simplement d'une opération pour la forme. Cette question est extrêmement importante.

Au niveau fédéral, la coordination de nos organismes chargés d'appliquer la loi dans tout le Canada doit se faire de façon extrêmement cohérente. Comme le secrétaire parlementaire le reconnaîtra, sur la côte ouest, nous avons connu des problèmes avec les fonctionnaires chargés de la faune, qui tentaient d'appliquer la loi ou de harceler les pêcheurs, selon le point de vue où l'on se place. Ces derniers ont été poussés à porter des armes. Dans quelles circonstances ces fonctionnaires font-ils cela? Qui est chargé de tout cela? Le rapport de l'Étude de l'application des lois fédérales a indiqué que personne ne l'était. Il est très important que le gouvernement fédéral prévoie immédiatement des ressources suffisantes pour mettre en oeuvre les recommandations du Rapport EALF et pour les mener à bonne fin. Cela ne peut pas attendre. Nous insisterons pour que l'on fasse régulièrement des rapports au Comité permanent de la justice et du solliciteur général. Il faut le faire, et je compte sur le secrétaire parlementaire pour nous promettre que cela se fera et que nous entendrons parler régulièrement des progrès réalisés à cet égard.

• (1740)

Je voudrais parler d'un autre rapport pertinent, celui que le Sénat a fait il y a deux ans. Après l'assassinat s'inscrivant dans le contexte du conflit qui oppose l'Arménie à la Turquie, le Sénat a fait un rapport, et j'en ai vu un exemplaire. On y recommande notamment, et cela remonte à deux ans, de charger le cabinet du solliciteur général de coordonner les interventions en cas de prises d'otages. C'était une recommandation très claire et précise.

L'ajournement

J'ai posé la question suivante au secrétaire parlementaire. La recommandation a-t-elle été mise en oeuvre? Le nouveau solliciteur général (M. Blais) comprenait-il le rapport lorsqu'il est entré en fonctions, c'est-à-dire en février? A-t-il fait le nécessaire pour mettre les recommandations en oeuvre? Sinon, pourquoi? Le fera-t-il?

Il faut s'en occuper et le gouvernement doit s'engager dès à présent à ne plus tolérer les prises d'otages ni une telle confusion dans l'application des lois; il faut que le gouvernement nous promette aujourd'hui même que le cabinet du solliciteur général prendra ce problème au sérieux et qu'il fera immédiatement le nécessaire.

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Je souhaite la bienvenue au député de Victoria (M. Brewin) comme critique pour les questions concernant le solliciteur général et je le remercie pour ses compliments réservés. Je sais que chaque fois qu'il m'adresse un compliment, c'est qu'il mijote quelque chose. Nous verrons plus tard.

M. Wappel: Mauvais calembours!

M. Friesen: Le député a raison, les organismes chargés de l'application des lois qui sont intervenus ici, à Ottawa, méritent tous nos compliments. La GRC et la police d'Ottawa ont très bien collaboré. Nous leur sommes reconnaissants que l'incident n'ait pas dégénéré.

Je regrette que le député ait soulevé la question pendant le débat d'ajournement d'aujourd'hui. Il pose une question très légitime sur la coordination des organismes chargés de faire appliquer les lois. Les journaux ont fait état d'un manque de coordination entre le début de la prise d'otages et son dénouement, ici, à Ottawa. La population aussi se pose des questions sur le manque de communication ou les délais de communication entre le début et la fin de l'incident.

Le député a fait allusion au rapport de l'Étude de l'application des lois fédérales. Comme il l'a précisé, plus de 40 agences gouvernementales y ont participé. Je le répète, je regrette que le député ait soulevé la question si peu de temps après les événements, parce qu'il s'agit d'une affaire sérieuse qui mériterait une réponse complète. Cependant, la question a été posée à la Chambre il y a une semaine seulement et, en toute équité, le député ne peut pas s'attendre à obtenir une réponse complète si rapidement. Nous pouvons répondre partiellement au député, mais s'il veut une réponse plus satisfaisante, il devra attendre que l'Étude de l'application des lois fédérales ait porté ses fruits et que l'enquête soit terminée. Je sais que la réponse souhaitée par le député c'est l'assu-